

PVCA 2014-03-17 (194^e)

PROCÈS-VERBAL

De la cent-quatre-vingt-quatorzième (194^e) réunion du Conseil d'administration du Cégep de Granby, dûment convoquée de façon extraordinaire et tenue le lundi 17 mars 2014 à 8 h au bureau A237-1 du Cégep et par conférence téléphonique.

Membres présents :

- M^{me} Katherine Breton, personnel professionnel (sur les lieux)
- M^{me} Isabelle Brochu, milieu des entreprises (par lien téléphonique)
- M. Michel Caron, président, milieu des entreprises (par lien téléphonique)
- M^{me} Nathalie Désourdy, parent (par lien téléphonique)
- M^{me} Hélène M. Goyette, parent (par lien téléphonique)
- M. Sylvain Lambert, directeur général (sur les lieux)
- M^{me} Sonia Lessard, milieu socioéconomique (par lien téléphonique)
- M. Étienne Marchand, étudiant du secteur préuniversitaire (sur les lieux)
- M. Jean-Yves Matton, directeur des études (sur les lieux)
- M^{me} Lise Montagne, milieu socioéconomique (par lien téléphonique)

IL Y A QUORUM

Membres absents :

- M^{me} Thérèse Audet, milieu universitaire
- M. Marc Boyer, personnel enseignant
- M. Jacob Fontaine, étudiant du secteur technique
- M^{me} Marie-Claude Gauthier, diplômée du secteur technique
- M^{me} Sonia Grenon, personnel enseignant
- M^{me} Kim Grimard, personnel de soutien
- M^{me} Véronique Trépanier, vice-présidente, partenaire du milieu de travail

Postes vacants :

Diplômé du secteur préuniversitaire
Milieu des commissions scolaires

Invités :

- M. François Deschênes, directeur des Services administratifs (sur les lieux)
- M. André St-Pierre, directeur du Service informatique (sur les lieux)
- M^{me} Lucie Deslandes, secrétaire de direction à la Direction générale (sur les lieux)

Le président ouvre la séance à 8 h. Après constat du quorum, M. Caron mentionne le seul point à l'ordre du jour : *Adjudication d'un contrat pour les aménagements de locaux de Techniques d'éducation à l'enfance (TEE)*.

2014-194-01 ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LES AMÉNAGEMENTS DE LOCAUX DE TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE (TEE)

Doc. CA-194-01 : Proposition

M. Deschênes explique l'avantage de procéder assez tôt à la signature du contrat notamment pour l'achat de matériaux. Il dresse le portrait de la situation avec l'entrepreneur dont la soumission est la plus basse et avec qui le Cégep a eu des difficultés dans le dernier mandat. Davantage de surveillance de chantier est prévue cet été.

Un échange a lieu.

M. Deschênes se veut rassurant quant aux sommes à recevoir du Ministère pour les aménagements en référence aux échanges qu'il a eus avec le fonctionnaire responsable du dossier et à la réception des sommes pour l'appareillage.

Il fait lecture de la proposition.

**PROPOSITION CA-194-01
ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LES AMÉNAGEMENTS DE LOCAUX DE TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE (TEE)**

Considérant que le Cégep de Granby souhaite réaliser des travaux d'aménagements intérieurs pour Techniques d'éducation à l'enfance (TEE) au cours de l'été 2014;

Considérant les plans et devis réalisés par la firme Caroline Denommée, Architecte inc.;

Considérant que le Cégep de Granby a procédé à un appel d'offres public pour la réalisation du projet d'aménagements de locaux pour TEE;

Considérant que le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) devrait nous accorder une enveloppe de deux-cent-mille (200 000 \$) dollars nous permettant de réaliser lesdits travaux et que la différence serait financée avec l'enveloppe budgétaire de réfection et transformation 2014-2015;

Considérant que le plus bas soumissionnaire conforme est l'entrepreneur Les Constructions Choinière et Frères enr. dont la soumission déposée s'élève à trois-cent-quarante-sept-mille-sept-cent-soixante-dix-huit dollars et trente-huit cents (347 778,38 \$), avant taxes;

Il est proposé par M^{me} Lise Montagne, appuyé par M^{me} Hélène M. Goyette et résolu :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

D'accorder à la firme Les Constructions Choinière et Frères enr. le contrat d'aménagements de locaux pour TEE pour un montant de trois-cent-quarante-sept-mille-sept-cent-soixante-dix-huit dollars et trente-huit cents (347 778,38 \$), avant taxes;

D'autoriser le directeur général et le directeur des services administratifs à signer pour et au nom du Cégep de Granby;

D'autoriser le directeur général et le directeur des services administratifs à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 194-CA-01**

2014-194-02

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Sylvain Lambert, appuyé par M. Jean-Yves Matton, de lever la séance à 8 h 10.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 194-CA-02**

M. Michel Caron
Président

M. Sylvain Lambert
Secrétaire général par intérim